

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL
15 avril 2021

Convocation du : 15/04/2021 **Ouverture de séance** : 20h00 **Clôture de séance** : 22h50

Nombre de membres du Conseil municipal en exercice : 15

Membres du Conseil municipal présents :

Mesdames : BOUQUET Sylvie, MARTIN Marie-Josèphe, MAUCOURANT Emmanuelle, MOISSON Céline, TRAJKOVSKI Maja

Messieurs : BOUSSON Gaétan, BRAILLARD Nicolas, DAVID Bruno, DIDIER Gilles, ESTANAVE Samuel, FAVORY Yannick, JOURDAN Michel, LAIDIÉ Frank, MOREL Sébastien, VIENNET Yvan

Etaient absents excusés : BOUSSON Gaétan

Le compte-rendu du Conseil municipal du 2 mars 2021 est approuvé à l'unanimité

Gilles DIDIER est nommé(e) secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR Session ordinaire

- Délibération : budget principal : vote du compte de gestion 2020
- Délibération : budget principal : vote du compte administratif 2020
- Délibération : budget principal : vote affectation du résultat 2020
- Délibération : budget principal : vote du budget primitif 2021
- Délibération : vote des taxes
- Délibération : adhésion Club Climat
- Délibération : Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs : création d'un emploi
- Délibération : don pompe à eau
- Délibération : devis ONF, travaux annuels
- Questions diverses

En ouverture du conseil, M. le Maire souligne l'excellent état d'esprit et la grande disponibilité des deux employées administratives qui ont, chacune pour ce qui la concerne, pendant leurs congés, permis la gestion des décès des époux Vuillemin et la finalisation du budget principal 2021 intégrant les éléments se rapportant au projet de réhabilitation de l'école.

Il informe de l'attente de l'officialisation de la subvention de l'État. La situation financière avec les emprunts contractés et les acomptes de subvention est conforme aux projections et ne devrait pas engendrer de problème de trésorerie.

1/ Délibération : budget principal : vote du compte de gestion 2020

Vu l'état de l'exécution budgétaire 2020,
Vu le compte de gestion du Receveur Municipal,
Le rapport du Maire entendu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve, le Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2020 du budget principal dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Vote : à l'unanimité

2/ Délibération : budget principal : vote du compte administratif 2020

Vu l'état de l'exécution budgétaire 2020,
Vu le compte de gestion du receveur municipal,
Le rapport du président de séance entendu,

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le maire se retire de la séance au moment du vote du compte administratif,

Monsieur Sébastien Morel précise que Monsieur le Maire ne fait pas partie du quorum, que le quorum de 7 membres présents (outre le maire) est atteint pour le vote du compte administratif.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif et arrête les comptes aux résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2020	470 754.22	374 292.02
Dépenses 2020	- 405 299.87	-313 495.01
Résultat net de l'exercice 2020	65 454.35	60 797.01
Report de l'exercice 2019	348 160.31	- 191 933.03
Résultat clôture 2020	413 614.66	- 131 136.02

3/ Délibération : budget principal : vote affectation du résultat 2020

Vu l'état de l'exécution budgétaire 2020,
Vu le compte de gestion du receveur municipal,
Vu le compte administratif
Le rapport du maire entendu,

Le conseil municipal, à l'unanimité, affecte les résultats de clôture 2020 :

Au R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : + 131 136.02

Au D001 : solde d'investissement reporté (déficit) : - 131 136.02

Au R002 : excédent de fonctionnement reporté : + 282 478.64

4/ Délibération : budget principal : vote du budget primitif 2021

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le budget primitif communal 2021 :
Voté par chapitre

BUDGET PRINCIPAL 2021 :

	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	718 900.00	473 570.00
Résultat de fonctionnement reporté		282 478.64
Total section fonctionnement :	718 900.00	756 048.64
Crédits votés au titre du présent budget	3 729 506.00	3 878 221.02
Résultat d'investissement reporté	131 136.02	
Total section investissement :	3 860 642.02	3 878 221.02

Vote : à l'unanimité

5/ Délibération : vote des taxes

La taxe d'habitation (TH) disparaît, il n'y a plus lieu de voter pour un taux.
La perte de ressources de la TH des résidences principales est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).
Le transfert de la part départementale de foncier bâti se traduit par un "rebasage" du taux communal de TFPB : le taux départemental de TFPB 2020 (18,08%) vient s'additionner au taux communal 2020. Ce taux de TFPB majoré de l'ex-taux départemental devient le nouveau taux communal de référence à compter de 2021.

Pour la commune de PUGEY, le nouveau taux de Foncier Bâti de référence à compter de 2021 sera donc de 33.92 % (taux 2020 communal : 15.84 % + Taux 2020 départemental : 18,08%)

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après délibération, les membres du Conseil Municipal décident de ~~augmenter~~ / ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2020 et de les reconduire à l'identique sur 2021 :

+ Taxe Foncière (bâti) :	33.92 % (taux communal 15.84 % + taux départemental 18.08 %)
+ Taxe Foncière (non bâti) :	27.63 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier.

Vote : à l'unanimité

6/ Délibération : adhésion Club Climat

Adhésion gratuite à cette entité composée d'entreprises, de bureaux d'étude, d'associations et d'élus qui aborde entre autres les problématiques des énergies renouvelables, de la mobilité, des circuits courts avec de potentielles retombées intéressantes pour les collectivités et les administrés. (Projet de jardins ouvriers, poulaillers solidaires etc.) Michel JOURDAN est référent.

Vote : à l'unanimité

7/ Délibération : Relais Petite enfance des Petits voyageurs : création d'un emploi

Le comité de pilotage du Relais Petite Enfance (RPE) des Petits Voyageurs s'est tenu le 1^{er} avril 2021. A cette occasion, le RPE a fait part de son souhait d'évolution du temps de travail avec le passage de 1 ETP à 1.5 ETP.

L'impact financier est réparti sur les 18 communes membres. La part de Pugey est estimée à 698 € / an, soit une augmentation de sa participation de 34 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte la demande du RPE et le passage à 1.5 ETP.

Vote à l'unanimité

8/ Délibération : Don pompe à eau incendie

L'ancienne pompe à incendie de la commune est cédée au service départemental d'incendie et de secours pour compléter le matériel de collection déjà détenu. Elle sera gracieusement mise à disposition de la commune lors de manifestations ou démonstrations des sapeurs-pompiers.

Vote : à l'unanimité

9/ Délibération : Délibération ONF, travaux annuels

Pour l'année 2021, l'Office National des Forêts propose à la commune des travaux dans les parcelles 9 et 31 (zone où les résineux ont été coupés) pour un montant de 8184,50€ ht soit 9002,95€ ttc.

Pour la parcelle 9, est proposée l'ouverture de cloisonnement sylvicole au broyeur, un regarnis de régénération avec des travaux de préparation des emplacements de plantation et fourniture avec mise en place de plants d'érable avec protections.

Pour la parcelle 31, est proposé un broyage en plein de la parcelle, la fourniture et la mise en place des divers essences (cèdre, alisier torminal, tilleul, érable) avec protections.

Suite à cette proposition, la commission forêt propose au conseil municipal de retenir les travaux dans la parcelle 31 et de conserver l'ouverture de cloisonnement sylvicole au broyeur. Le choix, de ne pas réaliser les travaux de plantations, s'explique par le fait que les zones retenues pour le regarnis sont des lieux où la roche est visible et faire des travaux avec un montant important semblait inutile.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de suivre l'avis de la commission forêt sur les travaux avec le retrait des plantations dans la parcelle 9

Vote : à l'unanimité

Informations diverses :

- La commission des impôts directs s'est réunie le 02 avril 2021.
- Lors de La réunion PLUI secteur de mars 2021, les informations de fonctionnement ont été rappelées. Il est envisagé d'inviter le vice-président de GBM pour aborder la problématique du PLU de la commune (lotissement) et lui présenter le projet de réhabilitation des bâtiments communaux.
- Bornes incendie : Un contrôle visuel des 12 bornes de la commune doit avoir lieu tous les ans et un contrôle de pression tous les 3 ans. Par une convention avec la Régie, GBM pourrait être chargé de ces vérifications.
- Mobilité RN 57 : la réunion prévue en avril est reportée au 04 mai 2021.
- Réception du collectif « À FOND LA TRANSITION » en présence des deux conseillers départementaux (Géraldine LEROY et Raphaël KRUCIEN) qui a permis d'évoquer notamment la problématique des liaisons à vélo entre les différentes communes. Le collectif devra être reçu prochainement par le conseil départemental
- Élections régionales et départementales prévues les 20 et 27 juin 2021. Deux bureaux de vote seront mis en place et les volontariats pour le bon déroulement de ces deux scrutins sont attendus.
- Le garde ONF Rémy STAHL nous quitte pour la Guadeloupe. Un panier garni lui a été offert par la commune pour le remercier de sa précieuse collaboration.

- Une des orthophoniste quitte pour raisons familiales le cabinet mais elle met tout en œuvre pour son remplacement.
- Dossier sécheresse et dégâts immobiliers : Emmanuelle MAUCOURANT se charge du traitement de ces dossiers avant envoi à la Préfecture. Des éléments émanant de Météo France sont attendus. Un recensement des personnes déboutées par leurs assurances sera effectué.
- Gestion du cimetière : Un devis relatif à un logiciel spécifique a été demandé. Un relevé détaillé du cimetière effectué par drone pourrait être réalisé par un professionnel domicilié à Pugey.
- Cérémonie du 08 mai 2021 : Une cérémonie après la messe à Pugey avec l'association des anciens combattants était prévue. En raison du contexte sanitaire, elle se déroulera comme l'année dernière en comité restreint.
- Décès de M. et Mme VUILLEMIN : Une composition a été commandée et livrée au funérarium d'AVANNE. M VUILLEMIN a été adjoint au maire de la commune de Pugey.
- Anniversaire des Aînés : 11 plateaux repas ont été livrés et les personnes ont été très touchées. Le dernier plateau sera livré prochainement au dernier bénéficiaire qui est rentré de maison de convalescence.
- Naissance du petit Marcel à Pugey : Le livre d'Or est disponible au secrétariat pour dédicaces éventuelles avant remise aux parents.
- Cartes Avantages Jeunes : la campagne débute. Les formulaires d'inscription sont disponibles au secrétariat, au marché ou en téléchargement sur le site de la commune. Cette année la contribution parentale s'élève à 4 € soit le demi-tarif prix public.
- Visio ZERO PHYTO : La réglementation et les alternatives aux produits phytosanitaires ont été présentées. Le contenu a été apprécié par les participants (Michel JOURDAN et les deux employés municipaux)
- Commission sécurité projet réhabilitation bâtiments communaux : suite à la prise en compte des données actualisées, le classement est revu à la baisse et conforme au projet.
- Recherche d'un nouveau Maître d'œuvre : la consultation prendra fin le 20 avril 2021.
- FRANCAS : Départ de la directrice de Fontain. Le recrutement de la personne qui va la remplacer est en cours.
- Prestataires de cantine : Une réunion présentant les éléments d'analyse est prévue et les parents seront consultés via internet.
- Visio PLAN CLIMAT : Composé exclusivement d'élus, le contenu était très intéressant et un fort engagement a été manifesté.
- Les travaux sur la tombe des Fusillés de la citadelle sont terminés.
- Cimetière : Suite à différents constats, il est rappelé que le cimetière n'est pas un terrain de jeu ni un lieu de promenade pour animal de compagnie.
- Chalet d'Arguel : des aménagements sont souhaités pour permettre aux automobilistes pratiquant le co-voiturage de garer correctement leurs véhicules.

Frank LAIDIE
Maire de PUGHEY

